

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5069, 4

Objet :

Bruxelles, le

10 - 1 - 1907

à M. Durau
Conservateur du musée
~~M. de Castellerauld~~
(Mme) Franck

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

ANNEXE

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité d^e tableaux qui font l'objet de votre lettre du 5 de

Veillez agréer, M. ~~ou sieur~~, l'assurance de notre considération distinguée.

Expédié le

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

VILLE
DE
CHATELLERAULT

(Vienne)

CABINET
DU MAIRE



Châtellerault, le 5 Janvier 1907



MUSÉES POYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & IN-REGISTRÉE
le 7 - JANV 1907

Sous le N° 50694

Voilà l'attention

Monsieur et cher collègue

J'ai recours à votre obligeance
pour obtenir un renseignement
au sujet de la valeur à attribuer
à deux tableaux de Coomans
qui viennent d'être donnés au Musée
de Châtellerault dont je suis
conservateur et qu'il s'agit d'assurer.
Ces deux tableaux sont: "l'Orgie des
Philistins" et "La Bataille d'Asalon."

Bien reconnaissant du renseignement
que vous voudrez bien me donner
je vous prie Monsieur et cher collègue
de croire à mes sentiments les plus distingués

Jules Duran